

LOUIS XVIII

*7 avril 1814 - 20 mars 1815
et 22 juin 1815 – 16 septembre 1824*



Louis Stanislas Xavier né à Versailles le 17 novembre 1755 est le petit-fils de Louis XV, frère de Louis XVI (qui devient roi en 1774) et du futur Charles X. Marié à Louise Marie Joséphine de Savoie en 1771, il n’aura pas de descendant. Il est alors Comte de Provence.

Ayant quitté Paris le 20 juin 1791, en même temps que Louis XVI, il partira dans un premier temps pour la Belgique mais devra changer de résidence à plusieurs reprises devant les victoires de la Constitution de la Convention et de Napoléon 1^{er} avant de finir en Angleterre. Théoriquement roi depuis la mort de son neveu Louis XVII (le 8 juin 1795), il profite des défaites de l’Empereur pour faire son retour en France en mai 1814 avec l’aide des anglais et de Talleyrand. Il sera proclamé roi de France le 7 avril 1814 sous le nom de Louis XVIII. Il dut cependant annoncer clairement ses intentions libérales et accepter les clauses du Traité de Paris (le 4 juin). Ce traité repousse la France derrière ses frontières de 1792, effaçant les conquêtes de l’Empire.

Les excès de violence de sa garde et la mise en demi-solde de l’ex-armée impériale vont favoriser le retour de Napoléon le 20 mars 1815.

Louis XVIII est à nouveau contraint à l’exil du 20 mars au 7 juillet 1815 (voir « Les Cents Jours ») et se réfugie en Angleterre..

Après la bataille de Waterloo perdue le 18 juin 1815 par Napoléon 1^{er} (qui sera envoyé à Ste-Hélène), Louis XVIII reprend le trône de France avec une politique plus modérée et la signature d’un nouveau Traité de Paris encore plus contraignant pour la France. La répression reste toutefois de mise et son règne sera ponctué de luttes parlementaires et de conspirations.

Louis XVIII meurt aux Tuileries le 16 septembre 1824. Certaines valeurs seront toutefois frappées à son effigie jusqu’au 14 décembre 1825. Les frappes au type de Charles X n’ayant commencé que le 22 mai 1825 (mais au millésime 1824).